

Rossinière

Le village veut évoluer en préservant son patrimoine

Comment grandir quand le dernier site constructible jouxte un monument national? Un plan de quartier esquisse cet équilibre subtil

Flavienne Wahli Di Matteo

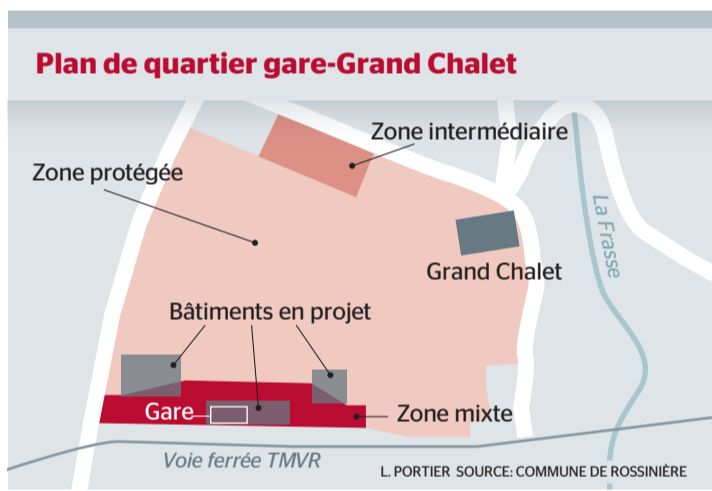
Héberger sur son territoire la plus grande construction en bois de l'arc alpin, c'est à la fois une chance et une contrainte. Bijou sur lequel Rossinière capitalise son attractivité touristique, le monument historique classé d'importance nationale réduit considérablement la marge de manœuvre en termes de développement. Après dix ans d'un véritable parcours du combattant, les autorités sont parvenues à dessiner un plan de quartier incluant la gare et le Grand Chalet. Il est actuellement en consultation publique.

Signe que le sujet est d'importance, la Municipalité a convié la population mercredi soir et la présentation a attiré une centaine d'habitants, soit un cinquième du village. Dans les rangs, des membres de la famille du peintre Balthus, qui résident toujours dans la vénérable bâtisse, des voisins craignant de voir l'environnement du chalet défiguré, d'autres sensibles au patrimoine naturel, d'autres encore inquiets de voir se restreindre le potentiel constructible. Pour tenir compte de tous les enjeux, la Commune a dû faire une importante concession: l'essentiel du périmètre voisin du Grand Chalet restera protégé afin de «laisser respirer le Grand Chalet, le caractère et le charme de son site», selon la volonté de la protection des monuments et sites. Exit donc l'espoir d'ériger un jour des habitations sur cette parcelle, propriété communale. L'immense champ situé entre le village et la gare restera vierge, en dehors du terrain de jeux existant (voir infographie).

C'est sur un petit périmètre autour de la gare, racheté par la Commune en 2009, que devront se concentrer les besoins futurs de la communauté. Un site d'autant plus stratégique qu'il est la porte d'entrée non seulement du village, mais également du Pays-d'Enhaut, pour qui arrive par le train depuis Montreux. «Nous avons établi la liste de nos besoins. Il fallait de nouveaux locaux pour notre voirie, un espace pour le groupement



Classé monument historique à l'initiative de la Commune en 1946, le Grand Chalet est reconnu d'importance nationale depuis 1996. CHANTAL DERVEY



Des idées ambitieuses

Le plan de quartier gare-Grand Chalet offre à Rossinière la possibilité de déployer de nouvelles ambitions. La commune a officiellement postulé pour accueillir la future Maison du Parc naturel Gruyère-Pays-d'Enhaut. Dans cette course, elle est actuellement en concurrence avec la commune voisine de Montbovon (FR). Les autorités soignent aussi depuis plusieurs années leurs relations avec la chaire ibois de l'EPFL. L'hypothèse d'accueillir sa collection d'architecture

vernaculaire est toujours ouverte, tout comme la possibilité de mettre en valeur les recherches sur le bois dans ce village par ailleurs largement pourvu en surfaces forestières et en vieux chalets.

Des artisans et entreprises sont également intéressés à déployer leur activité à cet emplacement stratégique. C'est le cas de Jardin des Monts, la société de Pierre Landolt qui dispose déjà de multiples sites de productions pour ses tisanes et sirops dans la commune et qui aspire à les regrouper.

forestier du Pays-d'Enhaut et nous avions l'intention d'y créer une centrale de chauffage à bois à laquelle le Grand Chalet pourrait être raccordé, énumère le syndic, Jean-Pierre Neff. Mais nous n'avons pas voulu nous contenter du minimum et avons pris en compte d'autres demandes et besoins (lire aussi ci-dessous).»

«Des idées, on en a plein»

Le pari est relevé car le foisonnement de propositions est inversement proportionnel à l'espace disponible. Trois volumes bâtis totalisant 3100 m² de surface pourraient être érigés dans le prolongement et autour de la gare existante, qui devra au minimum conserver les atours d'une halte ferroviaire, comme la marquise ou la salle d'attente. Le plan permet de prolonger le bâti par des terrasses, de créer une place publique, quelques cases de stationnement, une infime proportion de logements. Un imposant volume souterrain est également exploitable pour un éventuel parking. «Des idées, on en a plein et nous devons beaucoup réfléchir et discuter une fois que les demandes arriveront», se projette le syndic dont le visage s'illumine à l'idée du défi. Une vision d'autant plus enthousiasmante que ce nouveau quartier pourrait aussi offrir une vitrine touristique à la mesure d'un Grand Chalet que les autorités d'un autre temps avaient tout bonnement promis... au feu.

Un homme se blesse gravement sous le train

Un jeune de la région a été happé par le train mercredi soir. Il a été hélicoptéré au CHUV dans un état critique

Nul ne comprend comment le drame a pu se produire: mercredi soir alors qu'un convoi s'ébranlait pour quitter la gare de Bex, un jeune homme de 23 ans a été happé par le train et a été grièvement blessé. Selon un témoin, cité par nos confrères du *Matin*, ce Suisse domicilié dans la région aurait eu une jambe sectionnée et la seconde broyée. Hélicoptéré au CHUV dans un état critique, la victime aurait, d'après nos informations, subi une double amputation. Selon le communiqué de la police cantonale, ses jours ne seraient toutefois pas en danger.

Beaucoup de questions restent à éclaircir: «Quand le train s'est

mis en marche, il s'est retrouvé dans l'espace entre le quai et les voies, on essaie de comprendre comment il est arrivé là», commente sobrement Dominique Glur, chargé de communication de la police cantonale. Était-il sous l'emprise de l'alcool? «Nous investiguons aussi cet aspect des choses. Mais ce sont des analyses qui prennent du temps.»

L'intervention a mobilisé un important dispositif, ambulance, sapeurs-pompiers des CFF, train d'extinction, polices du Chablais, police des transports, gendarmerie vaudoise et REGA. La route cantonale a été temporairement coupée pour permettre l'atterrissage de l'hélicoptère.

La police cantonale espère faire avancer l'enquête grâce à des témoignages à communiquer au 021 644 44 44 ou au poste de police le plus proche. **F.W.D.M.**

A Villeneuve, le PDC veut gêner le 3^e candidat PLR

Elections communal
20 mars

Bon dernier au 1^{er} tour, le PDC Alexandre Lachat reste en lice. Objectif avoué? Priver le municipal sortant Cédric Robert d'une partie de ses voix

Avec 189 voix, soit plus de 350 de retard sur le quintet gagnant, Alexandre Lachat avait terminé bon dernier du 1^{er} tour, dimanche. Le candidat du PDC ne jette pas pour autant l'éponge et rempile au 2^e tour de l'élection à l'Exécutif villeneuvois où cinq sièges sont à pourvoir, «par respect pour les électeurs qui m'ont soutenu et parce que c'est dans mon caractère d'aller jusqu'au bout.» Mais aussi pour gêner Cédric Robert, municipal sortant et troisième candidat du ticket PLR au 2^e tour. Alexandre Lachat se dit très mécontent du travail de l'édile et désavoue le candidat PLR: «En restant en course, j'ai bon espoir de le priver d'une partie de ses voix.»

Lundi, le PLR a décidé de ne lancer que trois de ses quatre candidats dans le prochain round. «Le but est clairement de maintenir nos acquis et d'éviter de mettre en danger l'un de nos trois sièges actuels», explique Marcel Yersin, président de la section locale. La formation a de ce fait écarté Aurélien Clerc, pourtant mieux classé

dimanche que son colistier Cédric Robert. «Il y avait deux scénarios possibles: privilégier les mieux classés ou mettre en avant l'expérience en présentant les trois municipaux sortants, Corinne Ingold, Michel Oguey et Cédric Robert. Nous avons opté pour la seconde option», justifie Marcel Yersin. Aurélien Clerc prend acte de la décision avec fair-play: «Je suis déçu, mais je note que je réalise un très bon score à la Municipalité et que je suis le 2^e meilleur élu au Conseil communal. C'est une fierté et c'est de bon augure pour l'avenir.»

«Je suis déçu, mais je note que je réalise un très bon score à la Municipalité et que je suis le 2^e meilleur élu au Conseil communal»

Aurélien Clerc Candidat PLR écarté par son parti

L'UDC Dylan Karlen et le PDC Alexandre Lachat auront la tâche difficile pour contrer à la fois le PLR et la gauche. Malgré son excellent résultat dimanche, cette dernière campera elle aussi sur ses positions, sans attaquer le PLR. Elle lancera ses deux candidats du 1^{er} tour, Dominique Pythoud et la sortante Annik Morier-Genoud, dans le but de maintenir ses deux postes à l'Exécutif. **D.G.**

Aigle

Un espace pour aider les victimes

Les victimes d'infractions disposent d'un nouveau lieu de soutien à Aigle (à la rue du Molage 36). Le centre Profa se dote d'une consultation LAVI (loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions). Des professionnels tenus à la confidentialité écoutent en renseignement gratuitement sur les procédures, accompagnent les démarches administratives et juridiques, fournissent une aide matérielle en cas de besoin et orientent les lésés vers les services spécialisés. Consultation sur rendez-vous au 021 631 03 04. **F.W.D.M.**

Candidate en lice



Gretel Ginier a été la mieux élue parmi les cinq futurs édiles d'Ormont-Dessous, tous désignés au 1^{er} tour. La municipale sortante sera donc candidate à la syndication. «Mon score est une forme de reconnaissance et les dicastères des Finances et de l'Administration générale m'intéressent.» Gretel Ginier signale que les élus sortants - Marcel Borloz et Philippe Morier - ne brigueront pas le poste. Michel Ginier et Roger Durnat ne se sont pas déterminés. D.G.

Villeneuve Des extraits de «Don Pasquale»

Le Conservatoire de Musique Montreux-Vevey-Riviera accueille, samedi à 19 h 30 et dimanche à 17 h au Centre Waddilove à Villeneuve (chemin du Bleu-Léman 1), un spectacle interprété par les jeunes talents de la classe de chant du Conservatoire de Carmen Casellas. Il s'agit d'extraits de l'opéra *Don Pasquale* de G. Donizetti, dont l'intrigue trouve son inspiration dans la tradition de la commedia dell'arte. BILLETS ET RÉSERVATIONS: 021 921 18 52, 021 963 18 02 ou www.conservatoire.ch. Entrée adulte: 20 francs. **C.B.**

Saint-Maurice (VS)



Spécialiste du management événementiel et titulaire d'un bachelor en sciences du tourisme, Tiffany Müller est la nouvelle déléguée touristique et culturelle de la cité. Sa nomination en remplacement de Bertrand Bitz, est l'occasion de profiler plus finement les missions de Saint-Maurice Tourisme, dynamisant l'offre culturelle et événementielle, suivant une tendance amorcée ces dernières années avec le jubilé de l'Abbaye. F.W.D.M.

Le chiffre

9

C'est le nombre de candidats qui se lancent à l'assaut de l'unique siège encore vacant au Conseil communal d'Ormont-Dessous. Dimanche, cinquante candidats ont obtenu la majorité absolue (366 voix), pour autant de sièges à pourvoir. Mais l'élection à la Municipalité d'Eric Liechti a libéré un siège et nécessite l'organisation d'un second tour. A noter qu'un 2^e siège pourrait se libérer le 20 mars, au sein de l'organe délibérant: élue au Conseil communal, Nicole Tougne-Genillard s'est portée candidate à la Municipalité au 2^e tour. D.G.

L'Escale organise un thé dansant

La Tour-de-Peilz Le Centre de loisirs pour aînés l'Escale organise, ce vendredi 4 mars de 14 h 30 à 17 h, à la Salle des Remparts, son premier thé dansant, animé par le célèbre professeur de danse Claude Blanc. Entrée: 8 francs. Infos au 021 944 25 21. **C.B.**

A la découverte des vins Antinori

Montreux Depuis aujourd'hui et jusqu'au 12 mars, le restaurant MP's Bar Grill du Fairmont Montreux-Palace a pris l'allure d'une Cantinetta Antinori. Les intéressés y découvriront, entre autres, un plein inventaire de vins Antinori. **C.B.**